



Congés payés au lieu De chômage partiel

Par Mtspeps

Bonjour,

Je suis en CDI pour une boîte de prestation. Mon client chez qui je travaille depuis 4ans à renouveler mon contrat pour 3mois à 80%. Mon employeur souhaite donc que pour les 3 prochains mois je pose en congés payés et RTT tous mes vendredis pour compenser cette activité partielle.

Je trouve cela très bizarre que mon employeur qui lui ne subit pas d'activité partielle me demande de poser 12jours car le client chez qui je suis en prestation demande une sous traitance de 80%. Pouvez vous svp m'aider pour comprendre mes Droits afin de trouver un compromis avec mon employeur

Merci

Par jpgroussard

complètement illégal. Si demain votre client vous donne du travail pour 40 ans à 40% vous n'aurez pas assez de vacances ou RTT pour compenser même si vous êtes disposé à le faire. Autrement, un employeur c'est un employeur et si vous lui dites ce que je viens de vous dire les choses vont s'envenimer très vite.
cordialement